



## PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en assurance vie



## PRÉREQUIS

Aucun



## DURÉE

7 heures



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apporter son devoir de conseil dans la rédaction et le suivi de la clause bénéficiaire
- Comprendre, savoir expliquer et conseiller le souscripteur afin d'optimiser sa fiscalité



## TARIF

1300 € par groupe.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 7 heures de formation en présentiel (intra-entreprise)
- QCM, exercices et évaluation finale

## COMPETENCES

- Apporter son devoir de conseil dans la rédaction et le suivi de la clause bénéficiaire
- Comprendre, savoir expliquer et conseiller le souscripteur afin d'optimiser sa fiscalité

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise de manière continue par le QCM de fin de formation (le minimum requis est de 70%)

## TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)
- Démarrage possible à tout moment de l'année

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)

## LES CLAUSES BÉNÉFICIAIRES D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE

### I- La rédaction de la clause

- Quels sont les bénéficiaires potentiels
- Existe-t-il des bénéficiaires incontournables
- Les points de vigilance sur les différences d'interprétation entre droit des assurance et droit successoral pour la rédaction des clauses bénéficiaires
- Quels sont les pièges à éviter

### II- La vie de la clause

- Comment effectuer le suivi de la clause ?
- Quelles conséquences lors du décès du bénéficiaire ; les capitaux décès iront-ils à ses héritiers ou aux bénéficiaires subséquents nommés dans la clause ?
- Mises en situation / Cas pratiques avec l'objectif du devoir de conseil et des obligations en matière de lutte contre les contrats en déshérence

### III- Les clauses complexes

- Quels sont les points d'attention pour rédiger correctement une Clause démembrée
- Quel formalisme pour mettre en place un contrat intergénérationnel et pacte adjoint

## FISCALITÉ ASSURANCE VIE : COMPRENDRE, SAVOIR EXPLIQUER ET CONSEILLER LE SOUSCRIPTEUR AFIN D'OPTIMISER SA FISCALITÉ

### Préalable

- Rappel de calcul de la rentabilité finale d'un placement :  $\text{Rentabilité} = \text{rendement} - \text{frais} - \text{fiscalité}$
- L'impact des frais peut être important sur la rentabilité d'un placement
- Comparaison PEA / PER / Assurance vie et Contrat de capitalisation en distinguant la taxation, les prélèvements sociaux, le report de la moins-value et la conservation de l'antériorité du contrat

### I- Cotisations

- Comment déclarer un contrat pour qu'il bénéficie du régime d'Épargne handicap
- La prise en compte des intérêts payés pour l'avance ou crédit immobilier / conditions de déductibilité des revenus fonciers des intérêts payés pour l'avance

### II- Rachat

- Comment calculer l'imposition du rachat partiel
- Quelle base taxable pour les rachats Successifs ?
- Quid de l'assiette taxable Sur un contrat en moins-value
- Dans quels cas l'assuré peut demander le remboursement des Prélèvements sociaux

## SUITE : FISCALITÉ ASSURANCE VIE : COMPRENDRE, SAVOIR EXPLIQUER ET CONSEILLER LE SOUSCRIPTEUR AFIN D'OPTIMISER SA FISCALITÉ

### III- Décès

#### Préalable :

- Rappel de l'absence de fiscalité des contrats non dénoués ou des contrats en souscription conjointe avec dénouement au second décès.
- Que se passe-t-il en l'absence de clause bénéficiaire
- Quels sont les contrats assujettis et ceux qui ne sont pas assujettis : ADE, prévoyance collective, à titre onéreux

#### Régime 990 I

- Calcul de l'abattement et des taxations à comparer avec le barème des droits de succession
- Modalité de déclaration
- Exercices de calcul

#### Régime 757 B CGI

- Calcul de l'abattement et de la taxation
- Rôle du notaire
- Comparaison souscription à 69 ans et souscription à 71 ans
- Exercices

## VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



**Bruno FERRE**

Formateur expert  
en crédit et en  
assurance



**Laurence BRIAS**

Formatrice experte  
en crédit et en  
assurance



**Sophie CORINI**

Formatrice experte  
en crédit et en  
assurance et Coach  
certifiée RNCP



**Fabrice  
COURAULT**

Formateur expert en  
assurance et gestion  
de patrimoine

## VOS CONTACTS

### **Pôle administratif:**

Marine LEGRAND  
marine.legrand@kereisformation.com  
01 80 52 35 21

### **Pôle technique :**

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA  
tuteur@kereisformation.com

### **Pôle pédagogique:**

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE  
tuteur@kereisformation.com



**Kereis Services**, société en nom collectif  
112, avenue Kléber - 75116 PARIS  
822 620 225000 26

[www.kereisformation.com](http://www.kereisformation.com)

